



COMMUNIQUE DE PRESSE

Aix-en-Provence, 18 décembre 2020

NOMINATION DE LAURA GROSSELIN EN QUALITE DE COUNSEL

Les associés ont le plaisir d'annoncer la promotion de Laura GROSSELIN au sein du département Conseil. Première collaboratrice nommée conseil, elle s'inscrit ainsi dans l'histoire de CADJI Avocats.

Titulaire d'un Master II Droit Économique Européen et d'un LL.M. International Business Law, Laura a débuté sa carrière à Paris, en 2012, au sein du cabinet LPA CGR avant d'intégrer, en 2015, le cabinet DLA PIPER FRANCE LLP. Elle a ensuite rejoint CADJI en 2017.

Ses domaines d'expertise : les fusions-acquisitions, le capital investissement et les baux.

Les associés précisent : « Les fondateurs, en 1984, ont créé un cabinet qui s'est imposé auprès d'une clientèle institutionnelle de banques et d'établissements financiers.

La seconde génération, sous notre impulsion il y a 15 ans, a pris un virage entrepreneurial.

Grâce à la passion, l'exigence et la détermination qui nous lient, CADJI est devenu un acteur incontournable sur le marché des avocats d'affaires.

C'est avec enthousiasme et fierté que nous construisons notre avenir en intégrant de jeunes talents.

Laura partage nos valeurs, notre culture de l'excellence. Elle a naturellement pris sa place dans notre projet. Cette évolution récompense son engagement sans faille à nos côtés ».

« Être nommée conseil constitue une étape importante dans ma vie professionnelle. Je me réjouis de la confiance que m'accordent les associés et de poursuivre mon engagement à leurs côtés, au service de nos clients. Au gré de mes expériences au sein de grands cabinets parisiens s'est dessinée la façon dont je souhaitais exercer mon métier. J'ai aujourd'hui trouvé chez CADJI un projet dans lequel m'inscrire pleinement : celui d'un cabinet moderne, résolument tourné vers demain, qui allie sans concession excellence et humanité », déclare Laura GROSSELIN.

A PROPOS DE CADJI Avocats

Un ancrage régional depuis plus de 35 ans.

- : Cadji, c'est un état d'esprit : un acteur indépendant avec une dimension entrepreneuriale forte,
- : un choix marqué de discrétion sur l'identité de nos clients et des opérations que nous menons,
- : une attention particulière portée à la qualité du lien tissé avec notre équipe, nos clients et nos
- : partenaires, la construction de « La Maison CADJI », notre siège social ; bien plus qu'un lieu de
- : vie, un projet engagé.

- : L'un de nos leitmotivs : cultiver la joie !

#passion #excellence #agilité #humanité #éthique #indépendance #noussoyonsdemain

Pour plus d'information : www.cadji-avocats.com

Contact : Isabelle Dagallier | secretariat.general@cadji-avocats.com | 04 42 16 02 00